

Tobam étend sa politique de réduction carbone à l'ensemble de ses portefeuilles obligataires

Le 10/07/19 à 07h09

par

Jean-Loup Thiébaud

La société de gestion quantitative Tobam a annoncé ce mardi l'extension de sa politique de réduction de l'empreinte carbone relative à tous ses portefeuilles obligataires. La réduction de l'empreinte carbone est au minimum de 20% de l'empreinte carbone relative à l'empreinte carbone de l'indice de référence. La société fondée par Yves Choueifaty avait déjà introduit une politique de réduction de l'empreinte carbone dans tous ses portefeuilles d'actions en juin 2018.

« Conformément à notre mission de fournir des solutions rationnelles et professionnelles aux investisseurs de long-terme dans un contexte de marchés efficients, Tobam s'est depuis longtemps engagé à intégrer les enjeux ESG au sein de ses portefeuilles. L'application systématique d'une politique de réduction de l'empreinte carbone relative à tous nos portefeuilles actions et obligataires est fidèle à nos convictions en matière d'objectif d'investissement de long-terme et d'intégration ESG généralisée à l'ensemble des stratégies, plutôt que de créer une gamme de fonds ISR dédiée. Nous considérons le développement durable comme une de nos valeurs fondamentales », a déclaré Yves Choueifaty dans un communiqué.